

MÉMO COMPOST

COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Tous les déchets d'origine végétale et animale se décomposent, mais certains plus lentement que d'autres. Seuls les déchets susceptibles de compromettre la qualité du compost doivent être exclus.



DÉCHETS DE CUISINE ET DE LA MAISON

✓ JE PEUX METTRE

- Épluchures de légumes et de fruits, agrumes compris, pommes de terre, fruits pourris
- Restes de repas, aliments abîmés et périmés, y compris céréales et pâtes cuites
- Aliments avariés ou périmés (sans les emballages)
- Pain rassis
- Coquilles d'œufs, de moules, écrasées ou non
- Marc de café et thé avec filtres (sauf sachets nylon)
- Coques de noix, noisettes, pistaches, noyaux
- Croûtes de fromage
- Serviettes en papier, essuie-tout, rouleaux en carton, sac papier, boîtes d'œufs en carton
- Huile de friture en petite quantité
- Algues
- Fleurs fanées et plantes vertes
- Plumes, cheveux
- Sciure et copeaux de bois non traités

! EN PETITE QUANTITÉ surtout si je débute

- Déchets de viandes, poissons, gras
- Crustacés (écraser ou broyer les carapaces)
- Produits laitiers avariés
- Gros os et coquilles d'huîtres (si mauvaise décomposition, broyer ou brûler)
- Huile de friture
- Cendres de cheminée ou de poêle à bois, tamisées si possible
- Litières d'animaux domestiques non malades

✗ JE NE METS PAS

- Coquillages durs (Saint-Jacques, palourdes, coques) non écrasés ou non calcinés
- Étiquettes de fruits
- Balayures de la maison, sacs d'aspirateurs pleins, sciures et bois traités, papiers et cartons imprimés en couleur vive, produits chimiques
- Boîtes d'œufs en polystyrène
- Cendres de charbon (toxique)
- Tout ce qui n'est pas d'origine organique et décomposable

DÉCHETS DE JARDIN

✓ JE PEUX METTRE

- Brindilles, petites tailles de rosiers, d'arbustes d'ornement
- Fleurs et plantes sèches
- Déchets du potager et du verger, y compris la rhubarbe
- Feuilles mortes (pas trop à la fois)
- Tontes de pelouses (pas trop à la fois ou sèches)
- Mauvaises herbes non grainées
- Tailles de haies sauf thuyas et autres résineux
- Mousses, fougères
- Fumier, plumes
- Foin, paille
- Écorces

! BROYÉS DE PRÉFÉRENCE

- Gros branchages et végétaux à décomposition lente : trognons de chou et d'aubergine, bette montée à graines
- Feuilles épaisses à décomposition lente : laurier-palme, lierre, platane

! AVEC UN PEU D'EXPÉRIENCE

- Plantes malades : rosiers, légumes, fruits, feuilles des fruitiers
- Racines vivaces bien sèches, y compris liseron, chiendent, pommes de terre
- Résineux, aiguilles de pin, en petite quantité
- Viscères et restes d'animaux d'élevage domestiques

✗ JE NE METS PAS

- Plantes à graines (mauvaises herbes, plantes envahissantes)
- Thuyas, cupressus, eucalyptus, genévrier
- Choux victimes de la hernie



Une question ? Un doute ?

Contactez la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez :
biodechets@paysmeslaygrez.fr

